

PROMEVA CP ACTUALITÉS 01/22

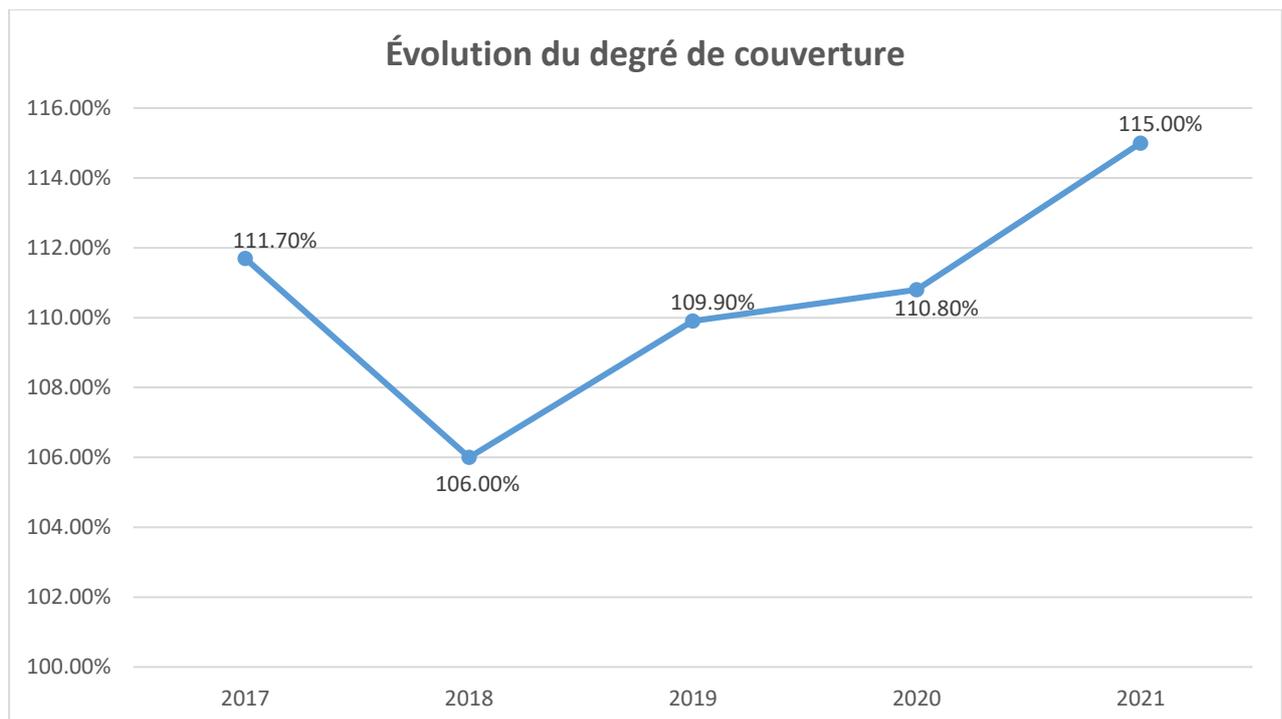
Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de PROMEVA caisse de pension :

Comptes annuels 2021 et degré de couverture au 31.12.2021

Le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2021 et pris connaissance du **degré de couverture de 115,0 % au 31.12.2021** (contre 110,8 % l'année précédente). La performance nette des placements en capitaux a atteint 7,92 % l'année dernière (année précédente : 3,76 %). L'abaissement du taux d'intérêt technique de 1,75 % à 1,50 % au 31.12.2021 ainsi que le passage des bases techniques LPP 2015 à LPP 2020 ont grevé le degré de couverture de 0,7 % au total. Le compte d'exploitation affiche un excédent de CHF 71,3 millions. Cet excédent a été intégralement affecté à la réserve de fluctuation de valeur, laquelle s'élève au 31.12.2021 à CHF 224,3 millions.

D'autres informations sur les comptes annuels 2021 seront publiées dans le rapport de gestion qui paraîtra en juin. La version abrégée sera envoyée à toutes les entreprises affiliées. La version intégrale du rapport de gestion ainsi que le rapport dans sa version brève seront publiés sur notre site Internet.



Situation financière actuelle

Les placements en valeurs nominales et en valeurs réelles ont connu globalement (hormis l'immobilier) une évolution négative depuis le début de l'année. Actuellement, le degré de couverture estimé s'élève à 108,2 % et le rendement réalisé sur les placements à -5,28 % (benchmark -5,47 %).

Nous publions tous les mois la situation financière actuelle de PROMEVA caisse de pension sur notre site Internet www.promea-pk.ch sous Menu > Placements patrimoniaux.

Adaptation du règlement de prévoyance au 01.01.2022

La 7^e révision de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité a également des répercussions sur la prévoyance professionnelle. Le conseil de fondation a de ce fait décidé d'adapter le règlement de prévoyance de PROMEA caisse de pension. Vous trouverez un aperçu détaillé des modifications apportées ainsi que le règlement de prévoyance valable à partir du 1^{er} janvier 2022 sur notre site Internet www.promea-pk.ch sous Menu > Règlements.

Vente de PROMRISK SA

Le conseil de fondation de PROMEA caisse de pension a approuvé la vente de PROMRISK AG, Glattbrugg, lors de sa séance du 5 avril 2022. Dans le cadre d'un « management buy-out », les membres actuels de la direction David von Mentlen et Gilles Hardegger ont racheté l'ensemble des actions nominatives de PROMRISK AG détenues par PROMEA caisse de pension.

Cette vente a fait l'objet d'un intense processus de décision et de négociation. Pour le conseil de fondation de PROMEA caisse de pension, le maintien en place du management et des collaborateurs et collaboratrices était un critère fondamental en ce qu'il permettait d'assurer la continuité. Cette solution garantit le bon suivi de nos membres et la poursuite de la collaboration entre PROMRISK AG et PROMEA caisse de pension. Avec les nouveaux propriétaires, c'est aussi l'assurance que PROMRISK AG saura maîtriser les défis de l'avenir.

PROMEA caisse de pension se réjouit de continuer à collaborer avec PROMRISK AG. Nous souhaitons pleine réussite aux nouveaux propriétaires et à toute l'équipe.

Nous vous souhaitons un agréable printemps et beaucoup de succès. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de PROMEA caisse de pension en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices.

Schlieren, le 11 mai 2022

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Le Conseil de fondation et la Direction